

# LA CSN, UNE FORCE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL



SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ  
ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL  
16 AU 22 OCTOBRE 2016

« La problématique des moisissures dans les écoles n'est plus inconnue du public. Afin de bien saisir les enjeux dans ce dossier, nous avons fait appel aux services spécialisés de la CSN pour comprendre les expertises et discuter de façon paritaire et intersyndicale des solutions. Pour rester présents et se faire entendre, l'aide de la CSN a été cruciale dans ce dossier. » Association professionnelle du personnel administratif, Association des concierges des écoles du district de Montréal et Syndicat national des employées et employés de la Commission scolaire de Montréal (FEESP-CSN)

## À LA CSN, LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SONT DES VALEURS PRIMORDIALES

SEMAINESST.ORG

« Nous voulions démontrer à notre employeur que notre charge de travail physique est exigeante et que nous devons trouver des solutions afin de ne pas y perdre notre santé. Grâce à la CSN, nous avons pu convaincre notre employeur de travailler paritairement pour améliorer et préserver notre santé. L'appui de la conseillère de la CSN nous a donné une crédibilité et des références utiles pour nos négociations. »  
STT du Centre d'insémination artificielle du Québec (FC-CSN)

**DEPUIS SA FONDATION EN 1921,** la Confédération des syndicats nationaux (CSN) lutte pour des conditions de travail qui respectent l'intégrité physique et psychologique des travailleuses et des travailleurs. L'histoire du mouvement syndical est marquée de nombreuses actions, dont l'une des plus marquantes est sans contredit la grève des mineurs d'Asbestos et de Thetford Mines en 1949.

**LA CSN, AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS,** a forcé le gouvernement à adopter la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (LSST) qui vise l'élimination des dangers à la source. De plus, la négociation des conventions collectives a permis d'effectuer des avancées dans plusieurs milieux de travail.

« L'employeur a mis en place une procédure qui exposait l'opérateur à de très hautes températures. Comme la tâche est de courte durée, l'employeur n'a pas cru bon de modifier l'exposition à la chaleur intense. Or, nous savions que l'exposition à de telles températures, même sur une courte période, pouvait provoquer des problèmes de santé. Nous avons alors fait appel aux services de la CSN et leur participation nous a permis de convaincre l'employeur d'embaucher une firme experte. L'étude a confirmé nos craintes et a proposé des solutions concrètes. »  
STT Bridgestone Joliette (FIM-CSN)

**LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS INVESTISSENT BEAUCOUP D'EUX-MÊMES DANS LEUR TRAVAIL,** et plusieurs y perdent leur santé ou leur intégrité physique ou psychologique, car encore aujourd'hui, il existe des milieux et des conditions de travail qui rendent malade, qui causent des blessures, des mutilations ou la mort. C'est pourquoi la CSN poursuit sa lutte pour l'obtention

de milieux de travail sains et assure la défense des travailleuses et des travailleurs qu'elle représente, grâce au concours de conseillers spécialisés et d'avocats qui prennent fait et cause pour celles et ceux qui ont subi un accident du travail ou une maladie professionnelle.

**HYGIÉNISTES  
DU TRAVAIL,  
INGÉNIEURS,  
ERGONOMES,  
PSYCHOLOGUES  
DU TRAVAIL,  
AVOCATS ET  
CONSEILLERS :  
DES RESSOURCES  
SPÉCIALISÉES  
QUI TRAVAILLENT  
POUR VOUS**

« Le milieu de l'information se transforme et l'adaptation se fait parfois au prix de notre santé. Nous avons demandé à la CSN de nous aider à dénoncer la situation et à trouver des pistes de solutions pour améliorer la santé psychologique, dans un contexte où la charge de travail est grandissante. »

Syndicat de l'information de Transcontinental (FNC-CSN)

**LA SANTÉ ET  
LA SÉCURITÉ  
DU TRAVAIL :  
UN TRAVAIL  
D'ÉQUIPE  
À LA CSN**

## À LA CSN, LES CONSEILS CENTRAUX AINSI QUE LES FÉDÉRATIONS DISPOSENT DE COMITÉS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL (SST) ET PEUVENT VOUS AIDER DANS VOS ACTIONS MILITANTES.

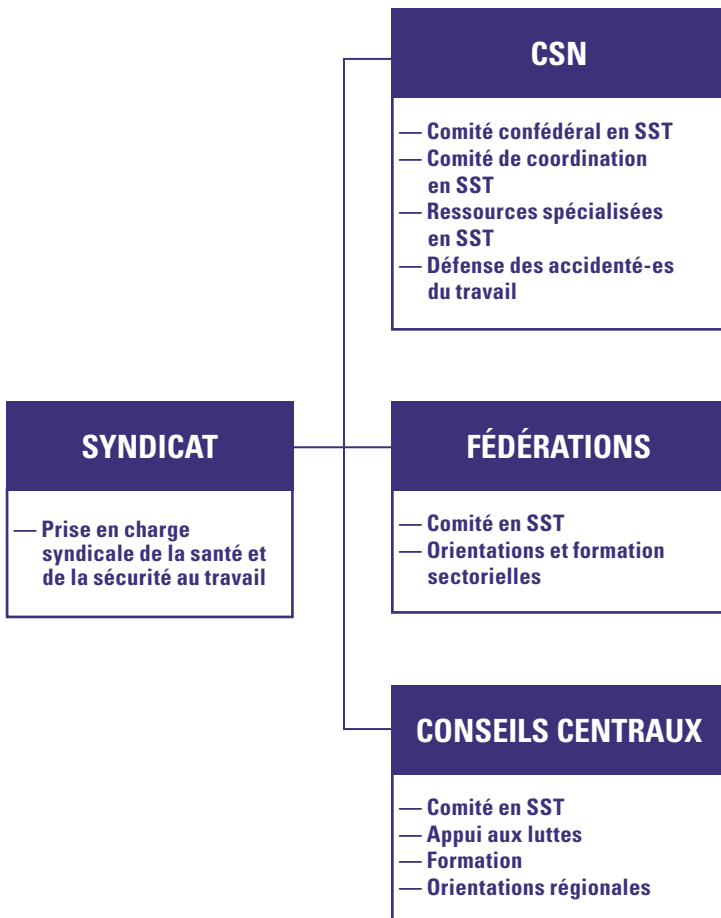
Ceux-ci organisent divers événements et formations en SST afin de répondre aux besoins des syndicats et des régions en matière de santé au travail.

### LE COMITÉ CONFÉDÉRAL EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL DE LA CSN

a un rôle-conseil auprès du comité exécutif de la CSN pour ce qui est des orientations, des stratégies d'intervention et des actions à mener en matière de santé et de sécurité du travail. Il lui revient notamment d'analyser les législations et les règlements concernant la santé et la sécurité du travail.

### UN COMITÉ DE COORDINATION

regroupant les responsables des fédérations et des conseils centraux ainsi que les membres du comité confédéral en SST coordonne les activités du mouvement en matière de santé et de sécurité du travail.



# LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES FEMMES AU TRAVAIL

## LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES FEMMES

sont caractérisées par la précarité d'emploi, la disparité de revenus et le fait qu'elles soient encore majoritairement responsables de concilier les exigences familiales et professionnelles.

Elles sont aussi confrontées à des problématiques spécifiques en santé et sécurité du travail et la CSN apporte une attention particulière à cette question, notamment en défendant le programme *Pour une maternité sans danger* sur toutes les tribunes.

« Afin d’informer et de sensibiliser ses membres à la santé et à la sécurité du travail, la fédération a produit des cartes portefeuilles sur divers sujets : harcèlement psychologique, accident du travail, droit de refus, etc. Ainsi, l’information pertinente se retrouve à portée de main ! »

CSN-Construction

« Dans le cadre d’une campagne de prévention des risques dans l’enseignement professionnel et technique de la Commission des normes, de l’équité, de la santé et de la sécurité du travail, la FNEEQ s’est impliquée pour que le point de vue syndical soit considéré. Les enseignantes et enseignants sont des vecteurs de prévention par leur enseignement et leur expertise. Il est important de défendre les droits de nos membres en obligeant les employeurs à assumer leurs responsabilités et leurs devoirs légaux. »

Regroupement privé FNEEQ-CSN

## DES ÉVÉNEMENTS D’ENVERGURE

LE CALENDRIER DE LA CSN EST MARQUÉ PAR PLUSIEURS ÉVÉNEMENTS QUI ONT TRAIT À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL.



### LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Une semaine entière dédiée à la prévention en santé et sécurité dans tous les milieux de travail. Des budgets importants y sont consacrés pour l’organisation d’activités régionales et locales.



### BILAN ET PERSPECTIVES EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Un rendez-vous triennal pour les responsables syndicaux en SST au cours duquel plus de 400 personnes du monde syndical se regroupent pour échanger avec des chercheurs sur des enjeux de santé et de sécurité du travail.



### LE 28 AVRIL

La Journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail est une journée pendant laquelle les syndicats de la CSN sont invités à tenir une minute de silence. Affiches, outils de visibilité et documents d’information sont offerts pour faciliter la tenue d’activités dans les syndicats.

# LA FORMATION, UNE FORCE INCONTOURNABLE!

## PRÈS D'UNE CENTAINE DE SESSIONS DE FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

sont offertes chaque année par les fédérations et les conseils centraux. Elles sont animées par des militantes et des militants expérimentés. Le parcours de formation en SST vise une plus grande prise en charge syndicale afin de prévenir et d'éliminer les dangers à la source et d'amener l'employeur à discuter de ces questions.

Plusieurs thèmes sont abordés, tels la réglementation en SST, les accidents et maladies du travail, l'action syndicale en prévention, l'amiante et les produits dangereux, l'ergonomie et les troubles musculo-squelettiques (TMS), la santé psychologique, etc. Visiter notre parcours de formation sur le site Internet de la CSN.

## LE PORTAIL DE FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Ce portail est conçu afin de vous fournir tous les outils nécessaires pour soutenir l'action des membres et des syndicats. Une foule d'informations s'y trouve, autant sur le rôle du responsable syndical en SST que sur divers sujets reliés à la santé et à la sécurité du travail.

**CONSULTEZ-LE AU  
FORMATIONSSST.CSN.INFO**

# QUELQUES-UNES DES REVENDICATIONS DE LA CSN

- L'application pour tous des dispositions législatives visant les groupes prioritaires;
- La poursuite du programme *Pour une maternité sans danger*;
- L'utilisation des assignations temporaires pour favoriser une réelle réadaptation des travailleuses et des travailleurs;
- L'implication des employeurs dans la préservation de la santé psychologique des travailleuses et des travailleurs;
- Une intervention des employeurs sur les facteurs de risque des troubles musculo-squelettiques (TMS) présents dans les milieux de travail.